

Secrétariat Général

Délégation Générale aux Relations Internationales

2025 DGRI 33 Convention de co-production et co-organisation avec le Musée Maria Skłodowska-Curie pour l'exposition « Maria Skłodowska-Curie - Fil continu » dans le cadre du Festival Chopin au Jardin.

**PROJET DE DÉLIBÉRATION
EXPOSÉ DES MOTIFS**

Mesdames, Messieurs,

La coopération culturelle entre Paris et Varsovie repose sur le partenariat mis en place dans le cadre du festival Chopin. Créé pour célébrer le bicentenaire de la naissance de Frédéric Chopin en 2010, Chopin au Jardin est accueilli par la Ville de Paris et organisé chaque année par la Ville de Varsovie, la Stołeczna Estrada et l'Institut culturel polonais de Paris.

Ce festival est conçu à l'image des concerts présentés à Varsovie sous la statue du compositeur, au sein du Parc Royal Łazienki. En référence à une tradition initiée il y a 65 ans, le Festival Chopin au Jardin invite à un cycle de rendez-vous de plein air avec la nouvelle génération de pianistes. Le Festival se tenait jusqu'en 2016 au jardin du Luxembourg, en partenariat avec le Sénat. Depuis 2017, le Festival a trouvé un nouvel écrin de verdure au kiosque à musique du Parc Montsouris (Paris 14e), en partenariat avec la Ville de Paris (DGRI et DEVE).

La 16e édition du festival en 2025 se tiendra tous les dimanches du 1er au 30 juin et réunira plusieurs artistes français et polonais pour célébrer le génie du Chopin dans le respect de la tradition des concerts en plein air de Varsovie.

À cette occasion, d'autres événements dans le cadre du cycle « Varsovie s'invite à Paris » seront proposés, notamment une exposition « Un fil continu. Maria Skłodowska-Curie » qui sera organisée du 30 mai au 30 juin 2025 sur 20 panneaux installés sur les grilles extérieures du Parc Montsouris côté boulevard Jourdan.

Cette exposition en plein air, conçue par le Musée Maria Skłodowska-Curie de Varsovie et présentée en 2024 au Parc royal Łazienki, rend hommage à Marie Curie, femme scientifique iconique qui a brisé les stéréotypes et les conventions. Elle met en lumière son esprit exceptionnel, son courage, sa passion pour les sciences et son altruisme, tout en retraçant son parcours vers le Panthéon des figures scientifiques les plus remarquables. L'exposition vise également à renforcer les liens entre Paris et Varsovie, en soulignant l'impact durable de l'œuvre de Marie Curie, 90 ans après sa mort.

Compte tenu de l'intérêt de cette exposition pour Paris et les Parisiens sur le plan culturel, je vous propose :

- d'approuver le principe et les modalités de la convention de co-production avec le Musée Maria Skłodowska-Curie ;

- de m'autoriser à signer ladite convention de co-production.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris